



Organisation mondiale
de la santé animale



ATELIER RÉGIONAL SUR LA RÉSISTANCE ET L'UTILISATION DES ANTIMICROBIENS EN AQUACULTURE POUR L'AFRIQUE FRANCOPHONE



7 - 9 juillet 2026



Tunis, Tunisie



The
Fleming Fund



Point sur les activités relatives à la RAM en aquaculture et les progrès réalisés depuis le précédent atelier de Tunis en 2024



Dr. EL WAHLI Younes: DMV, Point focal national pour les produits vétérinaires; et point de contact de la RAM pour la santé animale;

Dr Hassan MOUJAHID: DMV, Point focal officiel pour la santé des animaux aquatiques.

Importance du secteur

Espèces cultivées

partenaires

Espèces continentales

Tilapia

- Tanger
- Fquih Ben Saleh

Anguilles

Kenitra :

Truite arc en ciel

- Azrou
- Khénifra

Carpe, Brochet, Black-bass et perche

- Ifrane
- Deroua (Beni Mellal)

6 fermes

Espèces marines

Loup bar

- Tétouan, Dakhla

Dorade

- Tétouan, Dakhla

Maigre

Sérieole

- Nador

4 fermes

Crustacés

Crevettes

- Skhour Rhamna, Larache

2 fermes



Importance du secteur

Espèces cultivées

partenaires

- **INRH** : Institut National de Recherche Halieutique responsable de l'exécution du plan;
- **DPM** : Département de la Pêche Maritime chargé de la délivrance des autorisations d'importation ;
- **ANDA** : Agence Nationale de Développement de l'Aquaculture (loi n° 52-09)
 - le suivi de la mise en œuvre de la stratégie nationale en matière de développement de l'aquaculture et l'évaluation de son efficacité et la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière d'aquaculture ;
 - la proposition des plans d'actions spécifiques en application des orientations données par la stratégie nationale du secteur halieutique ;
 - la promotion des activités aquacoles et le développement des échanges tant à l'export que dans le marché national.
- **ANEF** : Agence Nationale des Eaux et Forêts chargée de la mise en valeur piscicole des eaux continentales;
- **Autres Partenaires privés** : Vétérinaires mandataires, Laboratoires agréés privés



L'aquaculture en chiffres

1 617 T

2023

△ 13%

(par rapport à 2022)



322

Portefeuilles projets



10

Espèces en Elevage



15 %

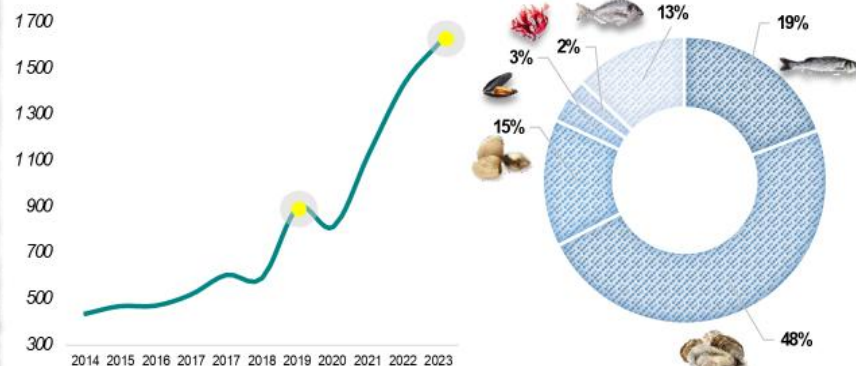
Croissance moyenne au cours
des 5 dernières années.



4,5 Md dhs

Investissement prévisionnel

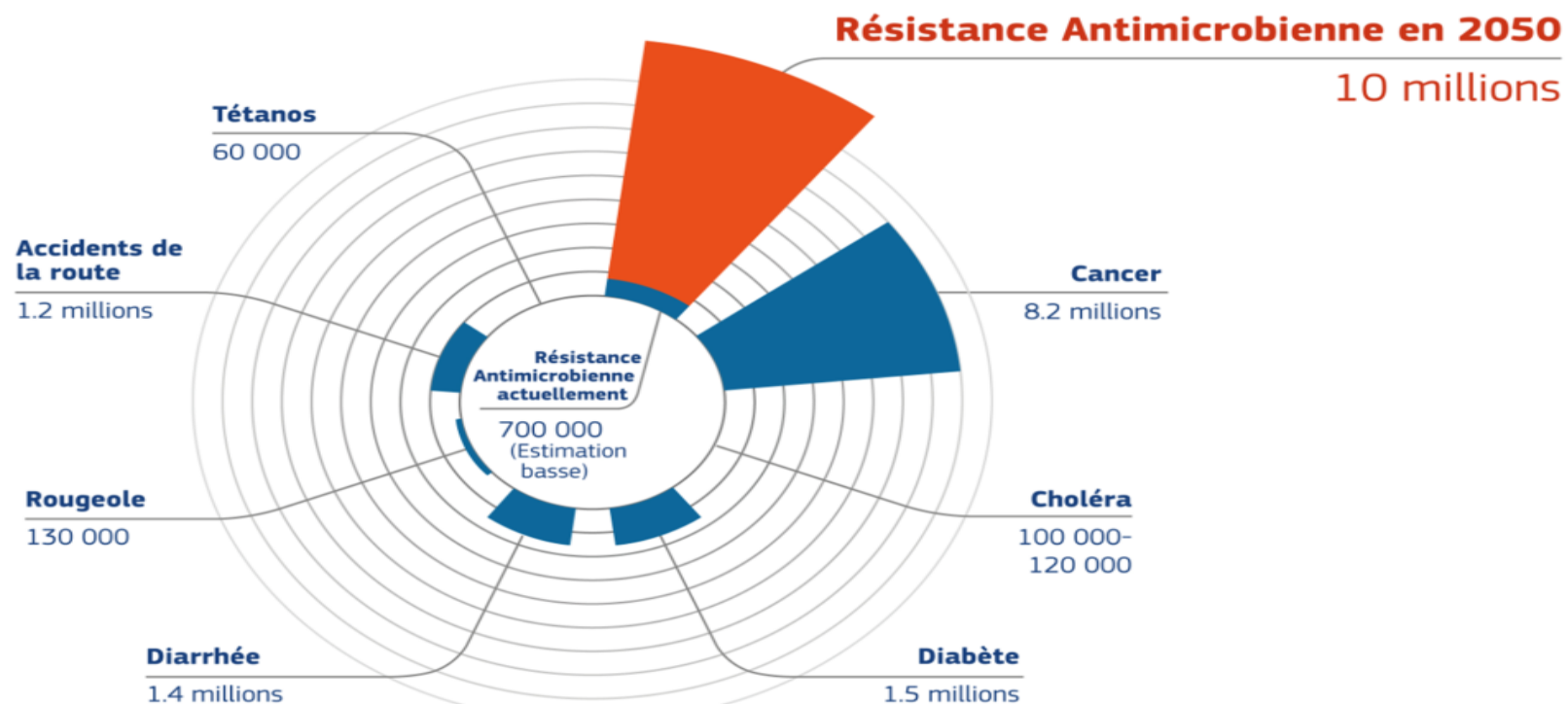
Evolution et répartition de la production aquacole



La lutte contre l'antibiorésistance : un enjeu majeur et mondial de santé publique

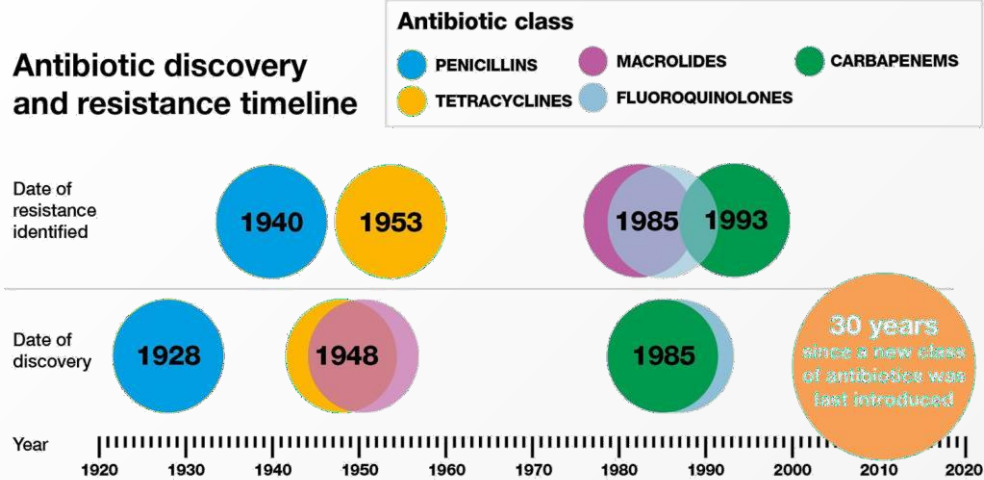
Si rien n'est fait : nombre annuel de morts attribuables à
l'ABR

(comparé à d'autres causes majeures de décès)

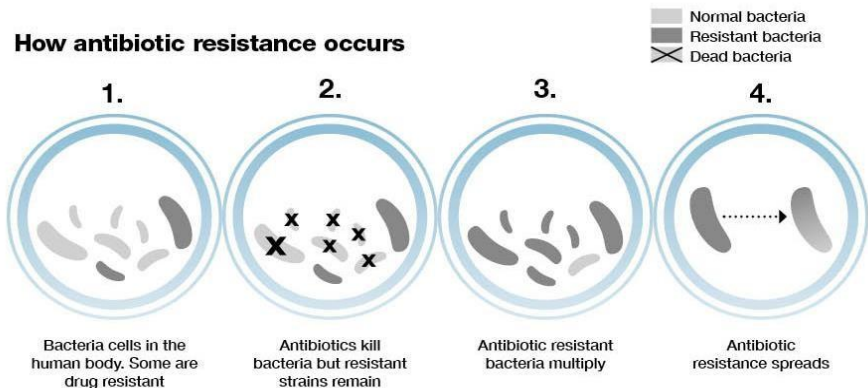


Background

Antibiotic discovery and resistance timeline



How antibiotic resistance occurs



Antibiotics are the greatest discovery of modern medicine in the twentieth century.

However, over the past decades, the **overuse and misuse** of antibiotics for human therapy and livestock production around the world have increased antibiotic resistance.

Antibiomicrobial resistance happens when microorganism develop the ability to defeat the drugs designed to kill them.

Background

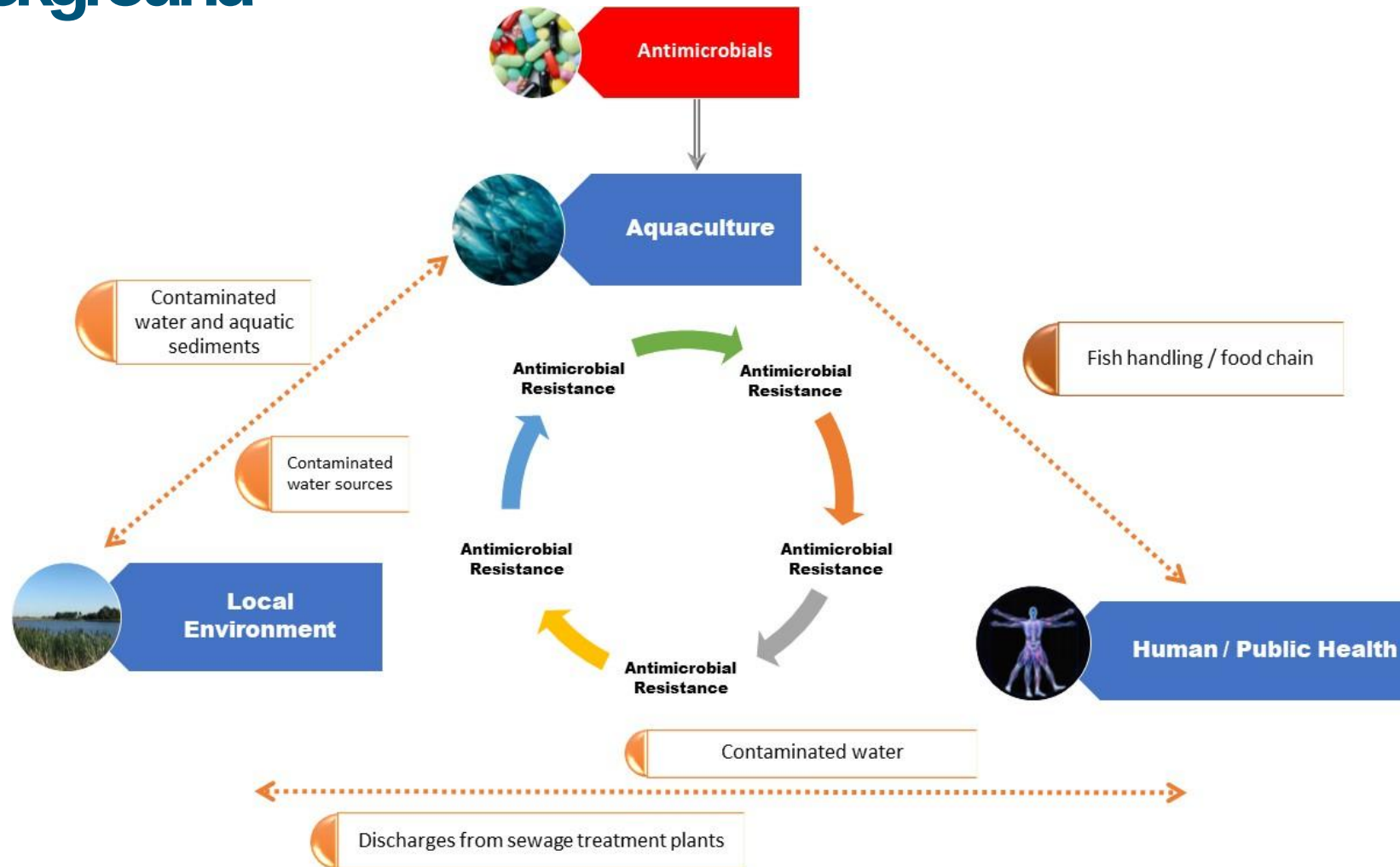


Figure. Drivers of antimicrobial resistance, related to the use of antimicrobials in aquaculture

Les antibiotiques : un bien public commun à préserver

- **Pour la santé humaine et animale**
- **Pour le bien-être animal**
- **Pour la sécurité alimentaire : 9 milliards en 2050, demande en protéines animales +50% d'ici 2030**
- **Pour le revenu des éleveurs**
- **Peu/pas de nouveaux antibiotiques**



Les antibiotiques : un bien public commun à préserver

- Responsabilité commune de tous les acteurs publics/privés, du secteur humain et animal
- Approche « One Health », globale et coordonnée
- Nécessité d'un usage prudent, responsable et raisonné des antibiotiques



Organisation
mondiale de la Santé

http://www.who.int/drugresistance/global_action_plan/en/



World Organisation
for Animal Health

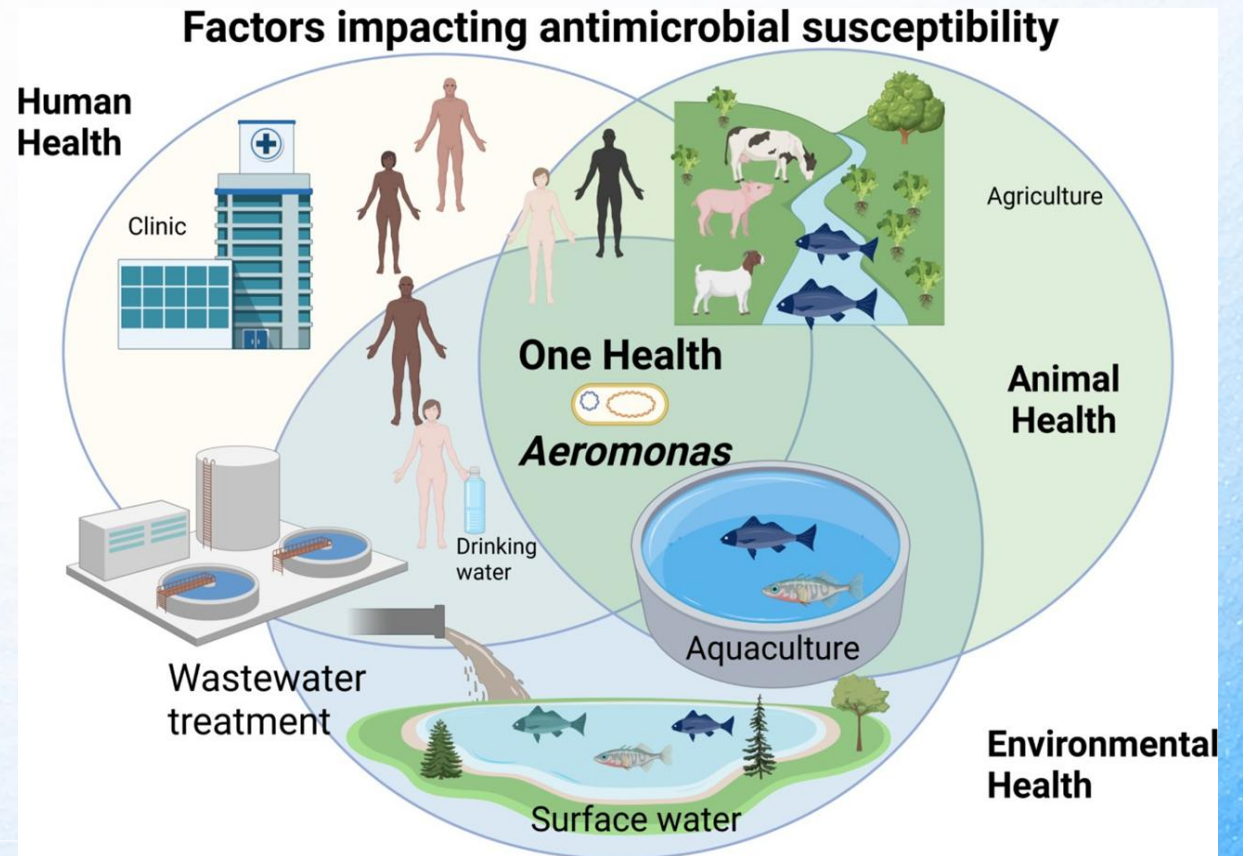
<https://www.woah.org/fr/ce-que-nous-faisons/initiatives-mondiales/resistance-aux-antimicrobiens/>



<http://www.fao.org/antimicrobial-resistance/en/>



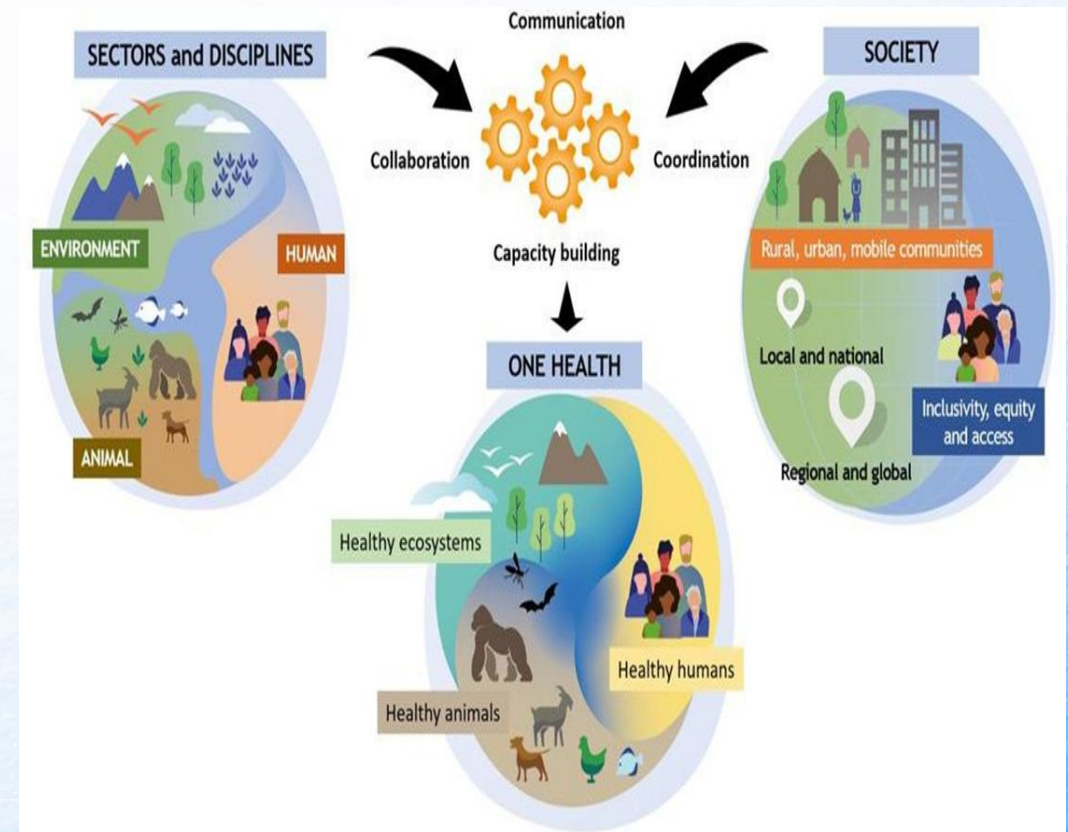
http://ec.europa.eu/dgs/health_food-safety/amr/action_eu/index_en.htm



Politique à l'internaional



- Alliance Quadripartite OIE, OMS, FAO, UNEP: Même Approche « One Health », globale et coordonnée
- Plan d'Action Global de l'OMS, stratégie de l'OMSA sur l'ABR, plan d'action de la FAO
- Principaux axes :
 - ✓ **Communication** : Améliorer la sensibilisation et la compréhension
 - ✓ Renforcer la connaissance par la **surveillance et la recherche**
 - ✓ **Bonne gouvernance** (BP) et bon usage
 - ✓ Encourager les normes **internationales**



ONSSA

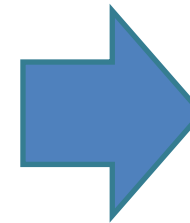
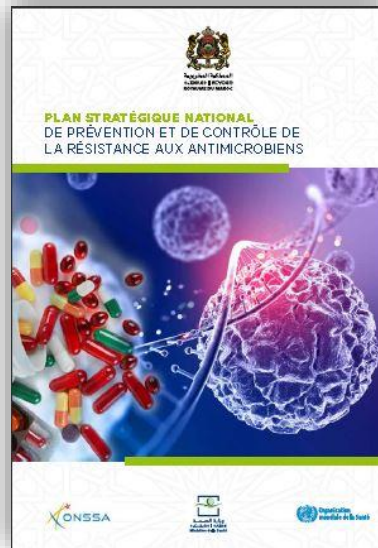
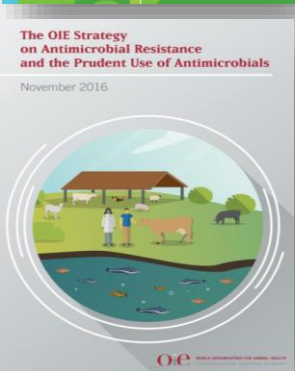
Au sein de l'ONSSA :

La Division de la Pharmacie et des Intrants Vétérinaires (DPIV)

- ✓ Délivre, suspend ou retire les **autorisations de mise sur le marché des médicaments** en s'appuyant sur une **expertise collégiale (conjointement avec le MS et les associations de l'industrie Pharmaceutique vét,)**
- ✓ Assure une **vigilance** et un **contrôle** sur les médicaments vétérinaires : qualité, effets indésirables (pharmacovigilance), consommation, publicité...
- ✓ **Contrôle les établissements** : fabrication, exploitation, distribution, exportation
- ✓ **Représente le Maroc au niveau national et international** pour le médicament vétérinaire
- ✓ Active au niveau international (assure le PF OMSA pour les PV, et PF AMR/secteur agriculture pour la quadripartite)



Stratégie du Maroc pour lutter contre la RAM : approche intersectorielle



Collaboration entre le MSPS et l'ONSSA dans le cadre de l'approche «une seule santé »

Plan Stratégique National de Prévention et de Contrôle de la Résistance aux Antimicrobiens

PLAN D'ACTION

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1: Renforcer les connaissances à travers la surveillance et la recherche

Actions 1.1: Mettre en place un système national et intégré de surveillance de la RAM

Mesure 1.1.1: Développer l'organisation de systèmes de surveillance de la RAM

Activités	2019	2020	2021	2022	Structure d'analyse	Structure de suivi	Coûts estimés en DHS	Indicateur de suivi
AdAMS 1.1.1.1: Organiser 2 ateliers sur l'organisation de systèmes de surveillance					DELM	OMS CHU Société savante	100 000 (Bonne 2018, 2019)	Protocoles de SS validés
AdAMS 1.1.1.2: Elaborer et diffuser une documentation sur l'organisation du système de surveillance					DELM	ERIC	-	Circulaire élaborée et diffusée
Mesure 1.1.2: Développer les capacités des laboratoires, y compris les laboratoires vétérinaires et d'hygiène alimentaire (impliqués dans la surveillance)								
AdAMS 1.1.2.1: Etablir un état des lieux pour les laboratoires de surveillance (PH, SC, Formation)					DELM MHI ONSSA	CHSA	-	Rapport d'état des lieux établi
AdAMS 1.1.2.2: Etablir une liste des besoins avec un plan budgétaire					DELM ONSSA MHI	CHSA	-	Liste des besoins établie
AdAMS 1.1.2.3: Organiser des sessions de formation au profit du personnel de laboratoire (à venir)					DELM PM MHI	OMS	300000	Nombre de personnel formé Nombre de sessions de formation
AdAMS 1.1.2.4: Acquiescer et recueillir des données en matière de diagnostic de la RAM selon la liste des besoins					DELM/MHI CHSA/UPOR ONSSA	OMS	1 000 000	Matériel acquis
Mesure 1.1.3: Elaborer les normes et les directives nationales de surveillance de la résistance aux antimicrobiens								
AdAMS 1.1.3.1: Organiser 2 ateliers d'élaboration des procédures techniques de surveillance					DELM ONSSA	OMS	100 000 (Bonne 2018, 2019)	Normes d'états établies

Plan d'action pluriannuel

Plan Stratégique National de Prévention et de Contrôle de la Résistance aux Antimicrobiens: 2019-2022 (Phase II 2026-2030 en cours de reconduction..)



humans

5 objectifs



animals

11 actions,

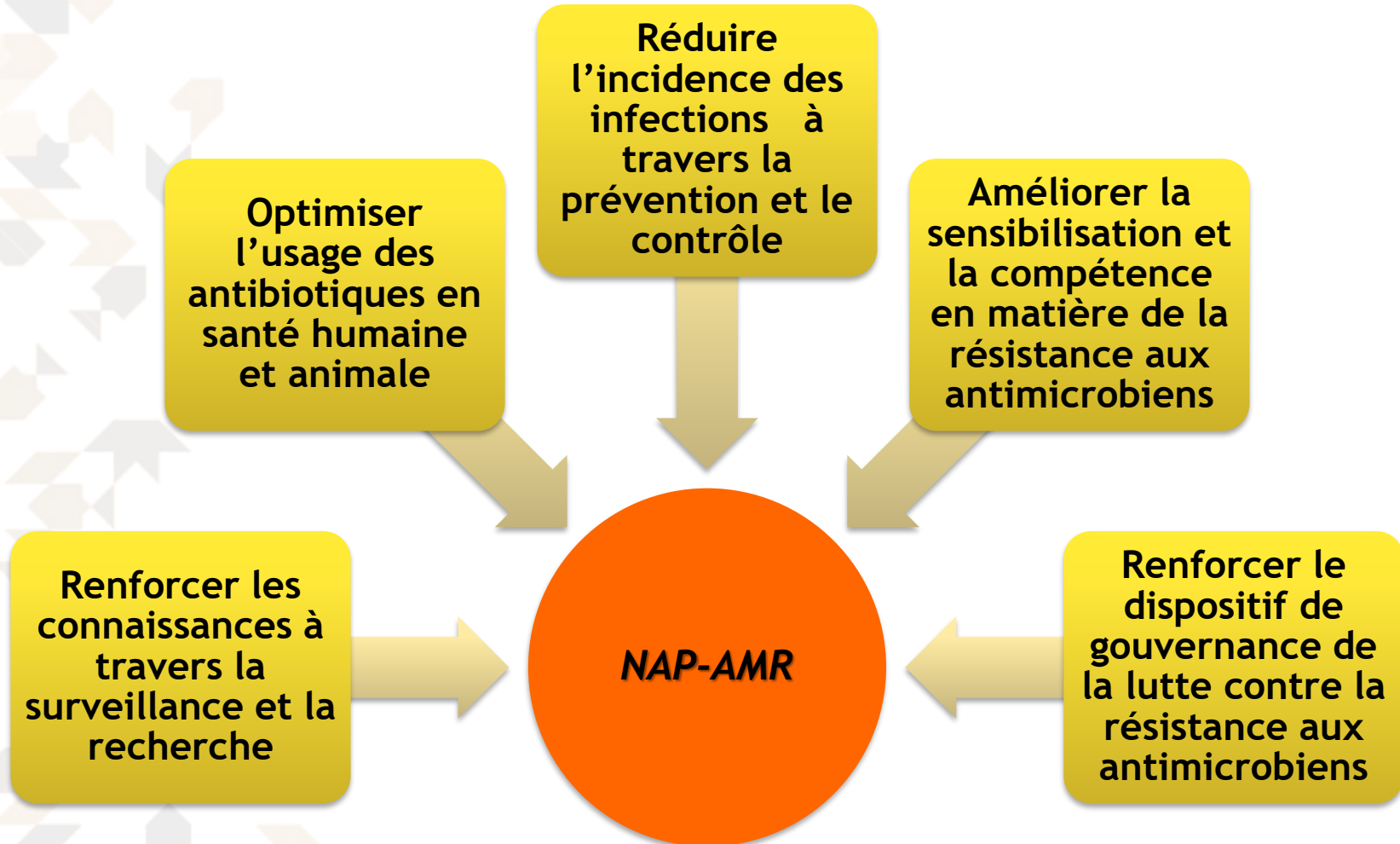


27 mesures,



environment

81 activités



Plan sectoriel de lutte contre la RAM dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation :

Objectif n°1 : Renforcer le dispositif de **gouvernance** de la lutte contre la résistance aux antimicrobiens

Coordination intersectorielle

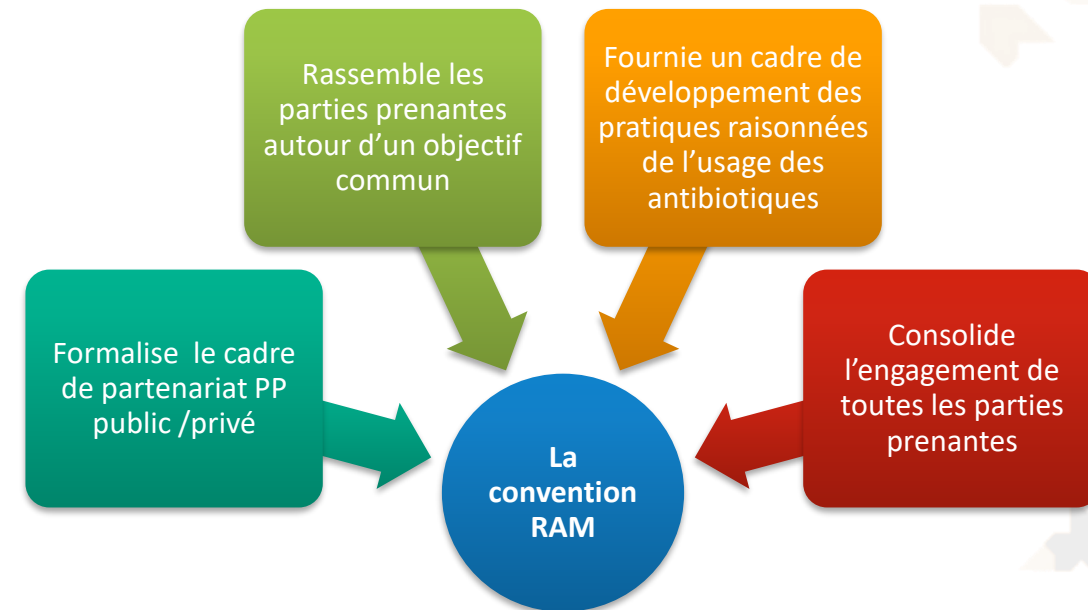
- Collaboration avec le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale et de l'environnement dans le cadre de l'approche « une seule santé » pour la mise en œuvre des actions prévues dans le plan National intégré pour la lutte contre la RAM

Plan sectoriel de lutte contre la RAM dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation :

Objectif n°1 : Renforcer le dispositif de **gouvernance** de la lutte contre la résistance aux antimicrobiens: **Coordination intra-sectorielle**



Engagement des partenaires sectoriels concernés par la lutte contre l'antibiorésistance



Signature d'une convention entre le MAPMDREF et tous les partenaires sectoriels concernés par la lutte contre l'antibiorésistance dans le secteur de l'élevage et la chaîne alimentaire (09/11/2021)

(MAPMDREF; ONSSA; IAV; ONV; FISA; FIMAP; MAROC LAIT; FIVIAR; ANPV; AMIPVET)

Plan sectoriel de lutte contre la RAM dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation :

Objectif n°1 : Renforcer le dispositif de **gouvernance** de la lutte contre la résistance aux antimicrobiens

Création d'un Groupe de travail ONSSA par décision du DG de l'ONSSA



Rôle:

- Suivre et évaluer les plans d'actions de l'antibiorésistance ;
- Donner son avis sur toute question d'ordre technique ou juridique en rapport avec l'antibiorésistance ;
- Assurer la veille internationale concernant l'Antibiorésistance ;
- Mettre en place un programme de communication sectorielle avec les parties prenantes ;
- Proposer des mesures afin de renforcer l'organisation de la surveillance de l'antibiorésistance et le suivi de l'utilisation des antibiotiques dans le secteur vétérinaire ;
- Veiller à la cohérence des mesures programmées avec le plan d'action national intégré dans une vision « une seule santé » ;
- Proposer les mesures adéquates qui visent le contrôle de l'antibiorésistance dans le domaine vétérinaire et agro-alimentaire

Les points essentiels ayant été entreprises par le Maroc pour lutter contre la RAM en aquaculture: **Objectif n2 : Améliorer la sensibilisation et la compétence en matière de la résistance aux antimicrobiens** (Projet Aqua strength IZS Italie 2024-2025)



- ❖ **Réalisation de plusieurs réunions avec les parties prenantes du secteur de l'aquaculture depuis 2024 afin de:**
 - Sensibiliser et former les parties prenantes
 - Améliorer la connaissance de la RAM dans le contexte national et international
 - Définir les actions à mener par chaque partie prenante (PP): Professionnels du secteur aquaculture, Associations de l'IPV, ONSSA, ANDA (Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture),,,,
- ❖ **Participation aux séminaires et journées scientifiques (nationales, régionales et internationales).**
- ❖ **Célébration de la semaine mondiale de lutte contre la RAM en collaboration avec le ministère de la Santé et de la Protection Sociale avec la mise en évidence de l'importance de l'aquaculture dans le tissu de l'élevage.**



Les points essentiels ayant été entreprises par le Maroc pour lutter contre la RAM en aquaculture

- **Mobiliser durablement de tous les acteurs avec une approche globale:** Organisation des réunions de concertations avec les professionnels du secteur aquacole conjointement avec les SV officiels et les MVP (ONV), l'ANDA en 2024 et 2025 au sujet du bon usage des AB.
- **Favoriser la prévention et les alternatives:** sensibilisation des professionnels sur l'usage des alternatives aux AB ainsi que de promouvoir les mesures de Biosécurité;
- **Favoriser la recherche: Projet Aqua strength IZS Italie (2025),** relatif au renforcement des capacités du personnel de l'ONSSA dans le domaine de la santé et la surveillance des maladies des animaux aquatiques (poissons) y compris les analyses et le diagnostic de laboratoire desdites maladies.
- **Faire évoluer les systèmes de production Aquacoles:** Bonnes pratiques d'élevage
- **Réunion de concertation interne ONSSA en juin 2024 et août 2025:** (Division des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture, DPIV et LNCMV) pour structurer le PSPC de la RAM en aquaculture à partir de l'année 2027: échantillonnage et méthodologie de travail (prélèvements, analyses,...)



Les points essentiels ayant été entreprises par le Maroc pour lutter contre la RAM en aquaculture: Communiquer les messages adéquats aux professionnels et aux SV de contrôle officiel

Lutter contre la résistance aux antimicrobiens en tant que **professionnel de la santé des animaux aquatiques**

L'utilisation infondée ou excessive d'antimicrobiens chez les animaux aquatiques peut rendre les agents pathogènes résistants aux médicaments, ce qui met en danger la santé mondiale. Étant habilité à prescrire et à utiliser des antimicrobiens, vous avez un rôle essentiel à jouer. Préservons l'efficacité des antimicrobiens en les utilisant de manière responsable, et uniquement en cas de nécessité.

Voici des réponses aux questions les plus fréquentes que vous pouvez vous poser.

Quand puis-je prescrire des antimicrobiens ?

- Après avoir procédé à l'examen clinique des animaux aquatiques et soumis ceux qui présentent des signes cliniques à des analyses complémentaires afin de poser votre diagnostic, et après envisagé d'autres solutions ou alternatives.
- Les antimicrobiens ne doivent jamais être utilisés en remplacement de bonnes pratiques d'élevage, d'hygiène ou de biosécurité, ni d'un programme de vaccination.

Comment dois-je procéder pour prescrire des antimicrobiens ?

- En fondant mon choix d'antimicrobien sur mon expérience clinique et sur les données diagnostiques fournies par le laboratoire.
- En prenant en compte la [Liste de l'OMSA des agents antimicrobiens importants en médecine vétérinaire](#), en particulier le référentiel technique sur les espèces aquatiques annexé à cette liste.
- En donnant aux éleveurs d'animaux aquatiques des informations détaillées sur les protocoles thérapeutiques et les temps d'attente.

Quels éléments dois-je prendre en compte pour choisir l'agent antimicrobien approprié ?

- Les informations consignées dans le registre d'élevage relatives aux antimicrobiens utilisés dans le passé, et les antécédents épidémiologiques de la ferme et des établissements à proximité.
- Mon expérience clinique et mon appréciation diagnostique.
- Les données diagnostiques de laboratoire, le cas échéant (culture et test de sensibilité aux antimicrobiens).
- Les propriétés pharmacodynamiques (activité contre les agents pathogènes cibles).
- Les propriétés pharmacocinétiques (distribution tissulaire, activité sur le site de l'infection).
- Les caractéristiques des espèces aquatiques affectées et de leur environnement aquatique.
- La [Liste de l'OMSA des agents antimicrobiens importants en médecine vétérinaire](#).

Que faire en cas d'échec du traitement de première intention ?

- Notifiez aux autorités nationales compétentes l'absence d'efficacité par rapport aux résultats attendus.
- Définissez un traitement de seconde intention sur la base des résultats des tests diagnostiques, y compris les tests de sensibilité aux antimicrobiens.
- En l'absence de résultats de tests, je choisis une autre famille ou sous-famille d'antimicrobiens.
- Je n'associe plusieurs agents antimicrobiens que si des données scientifiques justifient ce choix.

Que dois-je indiquer sur une ordonnance d'antimicrobiens ?

- Les informations figurant sur l'étiquette des médicaments (principe actif, nom commercial).
- La posologie (antibiotique/kg de poisson).
- La formulation (antibiotique/kg d'aliment).
- La ration alimentaire (kg d'aliment supplémenté d'additifs médicamenteux/jour).
- La durée du traitement.
- Le temps d'attente.

Ces informations sont un résumé simplifié de ce que doit contenir une ordonnance, dans l'hypothèse où les antimicrobiens sont administrés par voie orale sous forme d'additifs médicamenteux dans des aliments supplémentés.

Que puis-je faire d'autre au quotidien pour freiner l'évolution de la RAM ?

- Me former sur la situation de la RAM, sur les bonnes pratiques en la matière et sur les solutions de substitution aux antibiotiques validées par la science.
- Sensibiliser mes interlocuteurs sur la RAM, c'est un défi mondial qui nous concerne tous.
- Promouvoir des solutions alternatives aux antimicrobiens, par exemple la vaccination.
- Encourager les mesures de prévention telles que la biosécurité et les bonnes pratiques d'élevage.
- Collaborer avec d'autres secteurs pour traiter cette problématique dans une perspective « Une seule santé ».



Organisation mondiale
de la santé animale
Fondée en tant qu'OIE

www.woah.org

Avec le soutien de



The Fleming Fund



Les points essentiels ayant été entreprises par le Maroc pour lutter contre la RAM en aquaculture: Communiquer les messages adéquats aux professionnels et aux SV

Antibiotics authorized for use – FISH diseases

Antimicrobial agents	Aeromonas spp. (A. caviae, A. hydrophila, A. veronii)	Mobile aeromonas septicum	Citrobacter sp. - Epitheliocystis	Edwardsiella ictaluri - Enteric septicaemia of catfish	Edwardsiella piscicida - Edwardsielliosis	Flavobacterium branchiophilum - Bacterial Gill disease	Flavobacterium psychrophilum - Cold water disease, rainbow trout fry syndrome	Francisella spp. - Francisellosis	Lactococcus garvieae, L. petauri - Lactococcosis	Nocardia sp. - Nocardiosis	Photobacterium damsela piscicida, P. damsela - Photobacteriosis, pseudotuberculosis
AMINOGLYCOSIDES + 2 DEOXYSTREPTAMINE: Neomycin	X	X		X	X						
AMPHENICOLS: Florfenicol, thiamphenicol	X	X		X	X	X	X	X	X		X
LINCOSAMIDES: Lincomycin									X		
MACROLIDES: Erythromycin, Kitasamycin, Tilmicosin			X			X	X	X	X		
PENICILLINS: Amoxicillin, Ampicillin	X	X			X						X
PHOSPHONIC ACID DERIVATIVES: Fosfomycin											X
PLEUROMUTILINS: Tiamulin	X	X			X						
QUINOLONES 1st Gen: Flumequine, Oxalinic acid	X	X			X						X
QUINOLONES 2ND G (FLUOROQUINOLONES): Ciprofloxacin, Enrofloxacin	X	X					X		X		X
SULFONAMIDES: Sulfadiazine, Sulfadimethoxine, Sulfamerazine, Sulfamonomethoxine, Sulfisozole sodium	X	X					X			X	X
SULFONAMIDES + DIAMINOPYRIMIDINES: Ormetoprim + sulfonamide	X	X		X	X		X				X
TETRACYCLINES: Chlortetracycline, Doxycycline, Oxytetracycline, Tetracycline	X	X	X		X	X	X	X	X		X

pasturella



Les points essentiels ayant été entreprises par le Maroc pour lutter contre la RAM en aquaculture: Communiquer les messages adéquats aux professionnels et aux SV

Antibiotics authorized for use – FISH diseases

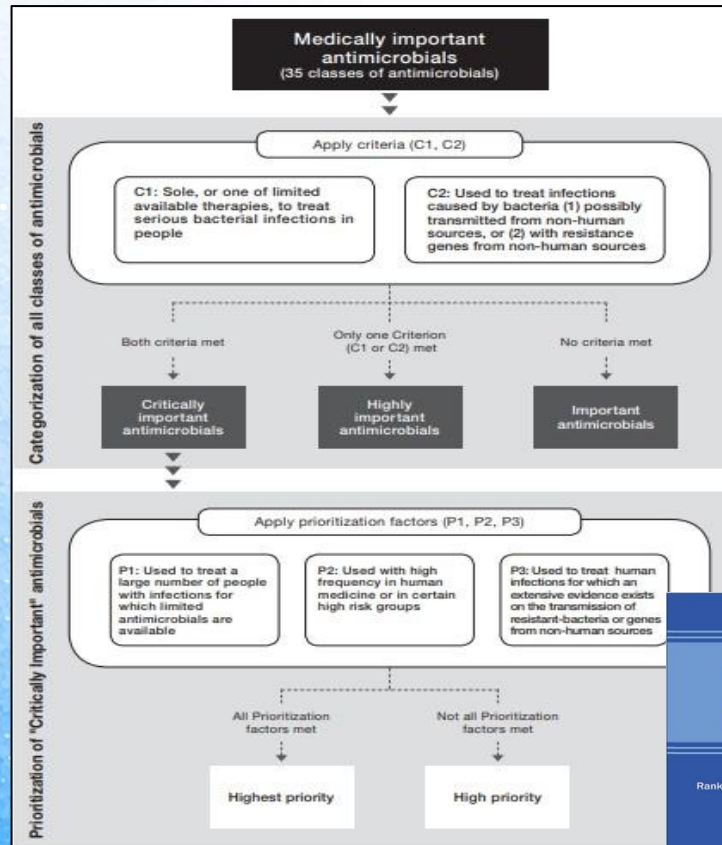
Antimicrobial agents	Piscirickettsia salmonis – Piscirickettsiosis	Pseudomonas spp. – Pseudomoniasis, Pseudomonas septicaemia	Pseudomonas anguilliseptica – Red spot disease, pseudomoniasis	Renibacterium salmoninarum – Bacterial kidney disease	Streptococcus spp. (S. agalactiae, S. iniae) – Streptococcosis	Tenacibaculus is dicentrarchi – Tenacibaculos	Tenacibaculus maritimum – Marine flexibacteriosis, tenacibaculosis	Vibrio anguillarum – Vibriosis	Vibrio spp. (V. harveyi, V. ordalii) – Atypical vibriosis	Allivibrio salmonicida – Cold water vibriosis	Yersinia ruckeri – Redmouth disease
AMINOGLYCOSIDES + 2 DEOXYSTREPTAMINE: Neomycin								X			
AMPHENICOLS: Florfenicol, thiamphenicol	X			X	X		X	X	X	X	X
LINCOSAMIDES: Lincomysin					X						
MACROLIDES: Erythromycin, Kitasamycin, Tilmicosin				X	X						
PENICILLINS: Amoxicillin, Ampicillin					X						
PHOSPHONIC ACID DERIVATIVES: Fosfomycin					X						
PLEUROMUTILINS: Tiamulin						X					
QUINOLONES 1st Gen: Flumequine, Oxalinic acid	X		X				X	X	X		X
QUINOLONES 2ND G (FLUOROQUINOLONES): Ciprofloxacin, Enrofloxacin		X		X	X		X	X		X	X
SULFONAMIDES: Sulfadiazine, Sulfadimethoxine, Sulfamerazine, Sulfamonomethoxine, Sulfisozole sodium					X			X	X	X	
SULFONAMIDES + DIAMINOPYRIMIDINES: Ormetoprim + sulfonamide					X		X	X			X
TETRACYCLINES: Chlortetracycline, Doxycycline, Oxytetracycline, Tetracycline	X	X		X	X		X	X	X	X	X



Les points essentiels ayant été entreprises par le Maroc pour lutter contre la RAM en aquaculture: Communiquer les messages de sensibilisation adéquats aux professionnels et aux SV

WHO Categorization of Antimicrobials

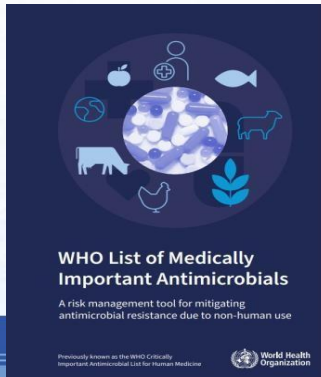
7th Revision –2023



6th Revision – 2018

Drug class/subclass
licensed only in humans

Authorized
only for use in
humans



**Critically Important
Antimicrobials
for Human Medicine**

6th Revision 2018
Ranking of medically important antimicrobials for risk
management of antimicrobial resistance
due to non-human use



Drug class/subclass
licensed in humans AND
animals

Apply C1 and C2 criteria

Both C1 and C2
fulfilled

One of C1 or C2
fulfilled

Neither C1 C2
fulfilled

Apply prioritization factors

Both
prioritization
factors met

Not all
prioritization
factors met

HP-CIA

CIA

Drug class/subclass
licensed only in animals

Is there evidence of co-
selection for resistance to a
medically important
antimicrobial?

Yes
Categorize as per the drug
class to which co-selection
can occur.

No
Not
medically
important

Prioritization factors:

Pf1: One or more members of the drug class are classified as Watch or Reserve on the AWaRe list (Access, Watch, Reserve, based on impact for AMR)

Pf2: The antimicrobial class is used to treat infections in people for which there is already extensive evidence of transmission of resistant bacteria or resistance genes for the particular antimicrobial from non-human sources, and these infections are frequent causes of invasive and life-threatening infections.

https://cdn.who.int/media/docs/default-source/gcp/who-mia-list-2024-lv.pdf?sfvrsn=3320dd3d_2





Objectif n°3: Réduire l'incidence des infections à travers la prévention et le contrôle

Activité: Renforcement des capacités des organisations professionnelles, dans le domaine de la santé animale, dans le développement et la mise en œuvre de normes, standards et directives de bonnes pratiques sur la biosécurité et le contrôle et prévention des infections (PCI).

- Élaboration des guides bonnes pratiques de biosécurité et de contrôle et de prévention des infections dans le secteur de l'Aquaculture



Produit : Discussions entamées avec les professionnels du secteur courant 2025 (projet en cours..)

- Organisation des formation de formateurs sur la biosécurité de secteur de l'élevage aquacole



Produit :

- Recherche de projet avec les organisations internationales (FAO, OMSA...), à défaut voir possibilité de financement dans le cadre du PSN RAM (révision en cours)...



Objectif n°4 : Optimiser l'usage des antibiotiques en santé animale

Cadre légal de l'administration des antibiotiques

L'administration des antibiotiques, comme de tout autre médicament vétérinaire est réglementée :

- Ils doivent être prescrits par le vétérinaire (loi 21-80) et son décret app.
- Ils doivent être enregistrés dans le registre d'élevage (loi avicole, loi SSA).
- Ils sont interdits en usage hors AMM pour les animaux producteurs de PAOA.



Cadre légal de l'autorisation de mise sur le marché

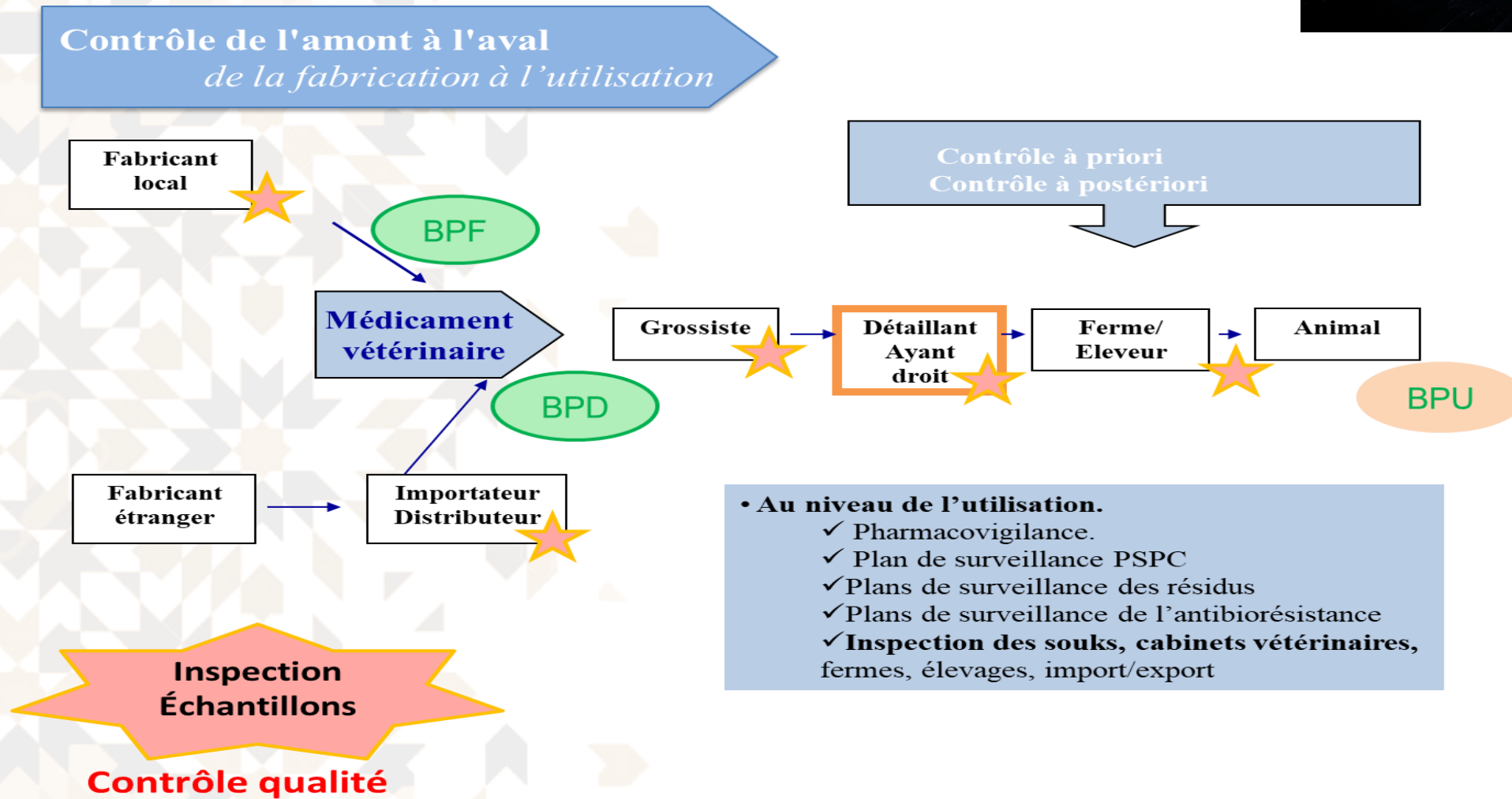
Contrôle de l'amont à l'aval ; de la fabrication à l'utilisation

Autorisation préalable des Etablissements pharmaceutiques vétérinaires

Plan de surveillance de la qualité des MV

- Projet de décret d'application de la loi 21-80 **en cours de révision** pour:
 - S'aligner sur les exigences internationales notamment en ce qui concerne l'antibiorésistance
- **Mise à jour de l'arrêté relatif aux substances interdites à administrer aux animaux d'élevage (Antimicrobiens réservés pour l'Homme, publié en décembre 2023);**
- **Retrait de toutes les AMM des MV associant la colistine à un autre AB administré par voie orale (début d'échéance de 18 mois à partir de janvier 2026)**

Objectif n°4 : Optimiser l'usage des antibiotiques en santé animale





Objectif n°5: Renforcer les connaissances à travers la surveillance et la recherche

Besoin de connaître la structure d'utilisation des médicaments vétérinaires

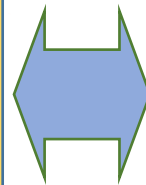
A travers

- Mise en place d'un système national de la surveillance de la RAM : (PSPC RAM Aquaculture prévu 2027)
- Etablissement d'une surveillance de la consommation des antimicrobiens en santé humaine et animale

Pour permettre:

Surveillance de la RAM

- Mesurer les taux de la résistance;
- Suivre l'évolution temporelle de la RAM ;
- Détecter l'émergence d'une nouvelle résistance d'un micro-organisme ou d'un nouveau mécanisme de résistance;
- Evaluer les mesures de prévention et de contrôle mises en place ;



Surveillance de l'UAM

- Apporter des informations utiles sur l'utilisation des antibiotiques (quantité et types d'utilisation) ;
- Evaluer les pratiques de prescription ;
- Confronter les données de surveillance de la RAM avec celle de la l'UAM ;
- Agir en limitant l'utilisation de certains antibiotiques (sur la base de la confrontation les données de la RAM avec celle de la l'UAM)

Défis:

Défis: Médicaments autorisés pour le poisson au Maroc

- 3 molécules autorisés pour le poisson:

* Acide ascorbique;

* Fluméquine;

* Sulfadiazine sous forme sodique et triméthoprime.

- Pas de vaccins et pas d'autovaccins autorisés pour l'espèce « poisson ».

❖ Diagnostic de situation terrain et actions entreprises en concertation avec les professionnels et l'industrie pharmaceutique :

■ Usage hors AMM des AB de la volaille chez les poissons d'élevage;

■ Mesures de biosécurité manquent dans la majorité;

■ Face à cette situation, on a réalisé des réunions de concertation avec les professionnels pour les inciter à n'utiliser que des AB autorisés chez l'espèce poisson et de s'approcher de l'administration et de l'ANPV pour s'enquérir d'autorisation exceptionnelle pour l'importation de MV autorisés dans l'aquaculture en attendant d'enregistrer des PV spécifiques;

■ Encourager les établissements pharmaceutiques vétérinaires à enregistrer des MV destinés à l'aquaculture vu la rareté de ces produits au Maroc (juste 3 molécules) et vu que c'est un secteur prometteur au niveau national et international (export),



Conclusion :

Les actions réalisées depuis 2024 à aujourd'hui ont permis de :

- L'implication des différentes parties prenantes dans le domaine de l'élevage et du dialogue intersectoriel ;
- Lancer un appel à tous les maillons du secteur de l'aquaculture (vétérinaire praticiens, professionnels, autorités sanitaires, Industrie pharmaceutique...), pour mettre en place tous ensemble des mesures pratiques et standardisées pour la lutte conjointe contre la RAM dans le secteur de l'Aquaculture ;
- Inviter les vétérinaires praticiens à avoir recours aux antibiogrammes et utiliser d'une façon rationnelle les AB ainsi que de ne prescrire ceux classés comme critiques par l'OMSA que s'il y en a vraiment besoin ;
- Si on veut, on peut.





World
Organisation
for Animal
Health

Organisation
mondiale
de la santé
animale

Organización
Mundial
de Sanidad
Animal

Thank You

www.woah.org woah@woah.org

